

Circulaire de rentrée des classes 2022 - 2023

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER
Terminale CAP - 1ère BAC PRO – Terminale BAC PRO

Chers lycéens, chers parents,

L'année scolaire 2022-2023 vient de s'achever, il faut déjà penser à la suite et se projeter sur la future rentrée. Ce courrier a pour but de vous apporter les informations utiles pour bien s'y préparer. Nous sommes très heureux aussi de vous annoncer 100 % de réussite au Bac Général (1^{ère} promotion), au Bac Technologique et au Bac Professionnel SN.

Nous poursuivons l'accueil des apprentis en BTS Electrotechnique ainsi que les étudiants en Licence Professionnelle (Systèmes Numériques et Données des objets connectés) en partenariat avec la Faculté d'Avignon.

Enfin, un partenariat avec l'école d'ingénieurs réputée « ESAIP Aix en Provence » dans les secteurs de l'Informatique et des Energies permettra également à nos élèves de se projeter sereinement sur les poursuites en Enseignement Supérieur. Nous ouvrons dès septembre le Bachelor CAMETI : Chargé d'Affaires en maîtrise de l'énergie sur les territoires intelligents.

Bien évidemment, ce sera avec une bienveillance éducative que nous continuerons à accueillir tous nos élèves pour les amener à la réussite, comme plus de 99% des élèves, taux de réussite aux examens au lycée lors des 2 dernières années scolaires.

L'ensemble des enseignants et personnels de l'établissement se joint à nous pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Le Chef d'Etablissement,
J. PICARD

Directeur adjoint Lycée,
L. DEL PUPPO

Structures de l'établissement

• Chef d'Etablissement coordonnateur	M. PICARD	picard@lasalle84.org
• Directeur adjoint au chef d'Ets du lycée	M. DEL PUPPO	responsable.lycee@lasalle84.org
• Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	M. COPIN	ddfpt@lasalle84.org
• Responsable en charge de l'enseignement supérieur et de la communication	M. LESPAGNOL	lespagnol@lasalle84.org
• Secrétaire de Direction	Mme BERTRAND	bertrand@lasalle84.org
• Secrétaire lycée	Mme PASSEBOIS	secretariat.lycee@lasalle84.org
• Equipe pastorale	Mme GROGNET	i.grognet@lasalle84.org
	Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org
• Responsable vie scolaire	M. FAGE	fagea@lasalle84.org
• Educateur chargé de l'Internat	Mme GUILLAUMAT	vsinternat@lasalle84.org
	M. FRAY	
• Secrétaire vie scolaire lycée	Mme POTIE-BERNARD	vslycee@lasalle84.org
• C.D.I. site Centre-Ville	Mme CARVIN	p.carvin@lasalle84.org
	Mme TERNISIEN	c.ternisien@lasalle84.org
• Référente orientation	Mme PASTORINO	pastorinom@lasalle84.org
• Responsable du pôle financier, économiste	M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
• Comptable	Mme GRANGIER	grangier@lasalle84.org
• Responsable du pôle social, attachée de gestion	Mme CANTAGREL	cantagrel@lasalle84.org
• Standard et Accueil	Mmes GONZALEZ et MALAVAL	accueil@lasalle84.org
• Infirmier	Mme COLLIGNON	collignonn@lasalle84.org
• Gérant restauration	M. PEREIRA	
• Service technique et sécurité	M. DUVAL et M. GARCIA	

Nos finalités

Appartenant à la tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon. A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne où chacun réussit suivant ses aptitudes dans le respect de ses convictions.

Les Instances partenaires

- **L'A.P.E.L.** (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) représente les parents dans les diverses instances et participe activement à l'animation de l'établissement. La Présidente est **Mme AMBROSINO**. L'association organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 19/09/2023 à 19h00)

- **L'O.G.E.C.** : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET**.

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES

↳ **Le service accueil** et le **standard** fonctionnent du **lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 18h00**. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

↳ **Horaires des cours :**

Vous trouverez ci-dessous, le tableau des horaires du lycée. Certaines classes auront cours le mercredi après-midi, d'autres termineront le mercredi à 12 h 35.

N° de séquence	Horaires
1	07 h 55 à 08 h 50
2	08 h 55 à 09 h 45
3 - RECREATION	09 h 45 à 10 h 00
4	10 h 00 à 10 h 50
5	10 h 55 à 11 h 45
6 ou pause repas	11 h 50 à 12 h 35
7 ou pause repas	12 h 35 à 13 h 25

N° de séquence	Horaires
8	13 h 30 à 14 h 20
9	14 h 25 à 15 h 15
10 - RECREATION	15 h 15 à 15 h 25
11	15 h 25 à 16 h 15
12	16 h 20 à 17 h 10
13	17 H 15 à 18 h 00

Afin de ne pas perturber le déroulement de l'enseignement, les demandes de sorties quelques minutes avant le terme des cours seront systématiquement refusées.

↳ **Sonneries** : nous avons rétabli les sonneries, mais ce sont les professeurs qui ont la responsabilité de mettre fin aux cours.

↳ **Les emplois du temps** des élèves seront distribués le jour de la rentrée. Ils ont été élaborés en tenant compte de nombreux paramètres (occupations des salles, nombre d'heures imposées, enseignants sur plusieurs établissements...). Néanmoins, il est possible qu'en cours d'année, des événements nous obligent à des modifications (absences pour formation des enseignants, congés maladie, convocations pour des surveillances d'examens ou des corrections...). Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qui en découleraient.

Afin d'optimiser le temps de présence des élèves dans l'établissement, les modifications d'emploi du temps ne seront effectives que la veille au soir à 20h pour les cours du lendemain. Les élèves sont donc invités à se connecter sur PRONOTE à partir de 20h pour prendre connaissance des éventuels changements. **Vous avez la possibilité de voir ces changements sur votre espace dédié sur le site <http://lasalle84.net> ou directement à l'adresse suivante <https://0840060J.index-education.net/pronote>**

Des activités sportives et culturelles seront proposées certains soirs à partir de 15 h 25. Elles seront présentées durant le mois de septembre et débuteront courant octobre.

ADMINISTRATIF

↳ **Le certificat de scolarité sera envoyé par mail la 1^{ère} semaine de la rentrée. Vous devez en conserver au moins 1 original en archives.**

↳ **Les bourses de lycée** : les dossiers se constituent en juin pour l'année scolaire suivante. Passé ce délai, les demandes ne sont plus admises par les services de l'Inspection Académique. Il y aura une campagne complémentaire au mois de septembre. Tous les ans, nous serons amenés à vous faire remplir un document indiquant si vous souhaitez percevoir les bourses vous-même ou si vous souhaitez donner procuration à l'établissement. Dans ce cas, les montants perçus seront déduits de la scolarité.

Pour les classes de terminales, les demandes de bourses et de logement pour **l'enseignement supérieur** doivent se faire **par Internet** durant l'année de terminale, sur le site **PARCOUR'SUP**, au moment de l'inscription pour l'enseignement supérieur.

↳ **Avis médical** : concerne les élèves mineurs au jour de la rentrée scolaire. A faire établir par un médecin, sur le document inclus dans le dossier d'inscription ou envoyé par mail.

↳ **L'assurance** souscrite par le lycée pour tous les élèves, elle couvre toutes les activités scolaires et parascolaires (atelier, stages, sorties, voyages, etc. ...) qui sont sous la responsabilité de l'établissement. Cette assurance n'intervient cependant qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. Pour toute information : s'adresser au service infirmerie.

↳ **Vaccinations** : les lycéens doivent être à jour de leurs vaccinations, notamment contre le tétanos faute de quoi ils ne seront pas admis dans les cours de matières techniques.

↳ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, peuvent ouvrir droit à une subvention (*jusqu'à la terminale*). Vous devez vous adresser à votre Mairie ou au Conseil Général. Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO.

Pour les TER, LER (Lignes Express de Régionales) et le Conseil Régional PACA prend en charge une partie du coût du transport.

Le formulaire est à télécharger sur le site : <https://zou.maregionsud.fr/actualites/pass-zou-etudes/>

SCOLARITE

↳ **Assiduité – Absences** : l'inscription au lycée implique un engagement à l'assiduité et à la ponctualité.

Pour les absences et retards, avertir par le mail suivant : vslycee@lasalle84.org

Pour la scolarité, envoyer un mail à : fagea@lasalle84.org

↳ **Les projets de classe** : ils revêtent un caractère **obligatoire**. Ils permettent de souder les classes et de faire vivre aux jeunes des moments forts d'émotions à travers des activités culturelles ou sportives.

↳ **Bulletins de notes** : selon les classes et en fonction des périodes de stages en entreprises, vous recevrez soit 2 soit 3 bulletins directement sur votre adresse mail.

↳ **Candidats handicapés ou atteints de maladies graves** : Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves lors des examens.

Vous devez vous connecter au site internet de l'Académie d'Aix-Marseille :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid93418/amenagement-epreuves-aux-examens.html>

Rubrique « examens et concours », puis « aménagement d'épreuves aux examens ».

Les élèves dispensés de sport totalement ou partiellement doivent retirer un dossier de demande d'aménagement auprès du secrétariat du lycée dès la rentrée et joindre **un certificat détaillé** sous pli confidentiel à l'attention du Médecin scolaire.

↳ **C.C.F.** : durant l'année, les élèves de certaines classes seront convoqués pour des Contrôles en Cours de Formation (CCF). Les notes de ceux-ci compteront pour l'obtention du diplôme. La présence des élèves à ces épreuves est donc obligatoire.

↳ **Location de casier** : l'élève qui souhaite disposer d'un casier fermant à clé, pourra l'obtenir moyennant une caution.

CALENDRIER

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2023- 2024 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi	20/10/23 après la classe	au lundi	06/11/23 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	22/12/23 après la classe	au lundi	08/01/24 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	23/02/24 après la classe	au lundi	11/03/24 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	19/04/24 après la classe	au lundi	06/05/24 au matin
- Pont de l'ascension :	du mardi	07/05/24 après la classe	au lundi	13/05/24 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.			

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Journée pédagogique vendredi 6 octobre : PAS DE COURS

Pâques lundi 1er avril 2024

Pentecôte lundi 20 mai 2024

FINANCES : ACOMPTES et PRELEVEMENTS

Pour les paiements mensuels (de septembre à juin), **l'acompte est à verser courant septembre 2023**. Il doit correspondre à un mois.

La facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2023. L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avec l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2023 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription). De plus, nous vous rappelons que les frais inhérents au projet classe de votre enfant seront également portés sur la facture.

Prélèvement automatique mensuel (d'octobre à juin) : ne faites pas de chèque : le 1^{er} prélèvement sera effectué le 5 octobre 2023. La tarification est annuelle et tiendra compte des périodes de stage.

TARIFS ANNUELS DU LYCEE - 2023 / 2024			
Externat	½ Pension	Internat	Au ticket
1 230 €	1 230 € de scolarité + 4 repas : 880 € = 2 110 €	1 230 € (scolarité) + 4 200 € (internat) = 5 430 €	7 €

RENTREE DES ELEVES

👉 Nous vous rappelons que pour tous les nouveaux élèves, le certificat de radiation, le dernier bulletin mentionnant le passage dans la classe supérieure, doivent nous parvenir avant la fin août 2023.

Lundi 4 septembre 2023

8h00	2 ^{ème} année CAP
9h30	1 ^{ère} PRO SN et MELEC
9h45	Terminale PRO SN et MELEC

Les élèves seront libérés dès que les démarches administratives (distribution de documents, cartes scolaires, emplois du temps des classes) seront terminées soit approximativement 1 h 30 après l'horaire d'accueil.

Mardi 5 septembre 2023 tous les élèves auront cours selon leur emploi du temps.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES INTERNES

Le jour de la rentrée, les élèves seront accueillis tout au long de la matinée par Madame L. GUILLAUMAT et MONSIEUR N. FRAY, les éducatrices chargées de l'internat. Nous suggérons aux internes d'être présents ½ heure avant l'horaire de rentrée prévu afin qu'ils puissent déposer leurs affaires dans leur chambre.

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS (La présence de l'élève n'est pas obligatoire mais elle est conseillée)	
1 ^{ère} PRO SN et 1 ^{ère} PRO MELEC	Mardi 12 septembre 17h15

👉 2^{ème} année CAP et Terminales PRO : pas de rencontres parents/professeurs

Le jour de ces rencontres, le Responsable d'Internat, Monsieur A. FAGE ainsi que les éducatrices chargées de l'internat, Madame L. GUILLAUMAT et Monsieur N. FRAY, seront disponibles dès 17 heures pour rencontrer les parents des internes.

Aux mois de décembre ou janvier, des rencontres parents/enseignants avec entrevues personnalisées et informations pour l'orientation seront prévues pour la plupart des classes mais vous pouvez joindre au quotidien l'ensemble des professeurs via **PRONOTE (un code vous sera communiqué en début d'année)**.

FOURNITURES

FOURNITURES – MANUELS – MATERIEL

👉 **Chaque enseignant communiquera sa liste de fournitures à la rentrée**

Les élèves ont été dotés de tablettes numériques lors de leur rentrée au lycée. Les manuels scolaires sont désormais au format numérique via cet outil. **L'outillage est mis à disposition par l'établissement grâce à l'aide du Conseil Régional.**

LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Les Professeurs Principaux sont les animateurs de chaque classe et les interlocuteurs privilégiés des Lycéens et de leurs Parents :

2 ^{ème} année de CAP Elec	M. DOUZAL
1 ^{ère} BAC PRO SN RISC (2 ^{ème} année)	M. GARNOTEL
1 ^{ère} BAC PRO SN SSIHT (2 ^{ème} année)	M. NANTA
1 ^{ère} BAC PRO MELEC (2 ^{ème} année)	M. CHAUVIN
T. BAC PRO SN RISC (3 ^{ème} année)	M. MANEL
T. BAC PRO SN SSIHT (3 ^{ème} année)	M. LUQUET
T. BAC PRO MELEC (3 ^{ème} année)	M. GRONIER – M. CYMBLER

LES STAGES

Classes	Nbre de semaines	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période
2 ^{ème} année CAP électricien(ne)	6	Du 11 mars au 19 avril 2024	Non
1 ^{ère} BAC PRO Systèmes Numériques	4+4	Du 29 janvier au 23 février 2024	Du 06 mai au 31 mai 2024
1 ^{ère} BAC PRO MELEC	4+4	Du 29 janvier au 23 février 2024	Du 06 mai au 31 mai 2024
Ter BAC PRO Systèmes Numériques	4+4	Du 27 novembre au 22 décembre 2023	Du 25 mars au 19 avril 2024
Ter BAC PRO MELEC	4+4	Du 27 novembre au 22 décembre 2023	Du 25 mars au 19 avril 2024

Tous les élèves sont invités à **trouver leur stage le plus tôt possible** dans l'année (les premiers à demander seront les premiers acceptés...).

SECURITE

↳ **BAC PRO SN** : chaque année, les élèves doivent fournir **un extrait du casier judiciaire**. Ce document est à demander à Nantes (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) ou par courrier (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_10071.do). par Internet ou par courrier dès à présent. L'apporter le jour de la rentrée et le remettre au Professeur Principal de la classe.

↳ **Sécurité** : Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pour **tous les élèves** durant les stages en entreprises et dans les ateliers à la demande du professeur en fonction des tâches confiées.

Pour les élèves de CAP et de BAC PRO MELEC : durant les heures d'atelier ainsi qu'en stages en entreprises.